

**MODIFICATION DU CONTRAT DE LIQUIDITE CONTRACTE AVEC LA  
SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ADOMOS à la Société de Bourse Gilbert Dupont, il a été procédé à un retrait en titres et espèces pour un montant global de 27 677.125€ en date du 16 avril 2008.

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2008, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions ADOMOS : 15 096 TITRES
- Solde en espèce du compte de liquidité : 44 734.86 €